

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 2 juin 2020 à 20 h, par vidéoconférence, à huis clos.

Sont présents à cette vidéoconférence :

M.M.	Christian Baril	maire
	Daniel Demers	conseiller siège #1
M ^{me}	Nancy Tousignant	conseillère siège # 2
M.	Robert Gendron	conseiller siège # 3
M ^{me}	Amélie Guay	conseillère siège #4
M.	René Caron	conseiller siège #5
M ^{me}	Annie Demers	conseillère siège #6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, tous formant quorum, sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assiste également à cette séance par vidéoconférence : M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 09 par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 3 juin 2020;

Considérant l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

Considérant que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

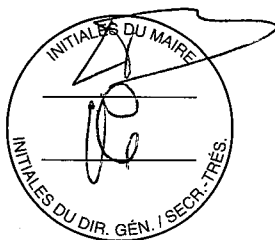
Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présent et à prendre part, délibérer et voter à la séance par la plateforme ZOOM;

Considérant que la présente séance sera enregistrée et publiée sur le site internet de la municipalité;

2020-06-117

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la présente séance du conseil est tenue à huis clos, que les membres du conseil et les officiers municipaux y participent par la plateforme ZOOM et que la séance est enregistrée et sera publiée sur le site internet de la municipalité.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 5 MAI 2020 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2020 :
 - 4.1 Approbation;
 - 4.2 Suites;
5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 6.2 Rapport du maire;
 - 6.2.1 Dépôt;
 - 6.2.2 Période de questions;
 - 6.3 Intervention extérieure – Araignées;
 - 6.4 Contrat – Assurances collectives;
7. GESTION FINANCIÈRE :
 - 7.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements;
 - 7.2 Vérification comptable – Soumission;
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
9. TRANSPORT :
 - 9.1 Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration;
 - 9.2 Route Saint-Onge – Contrôle qualitatif des sols et matériaux;
10. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 10.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 10.2 Offre de services – Accompagnement vidange des boues;
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 11.1 Rapport de permis émis en mai 2020;
 - 11.2 Reprise des inspections des propriétés – Fermeture de permis;
 - 11.3 Enseignes de rues – Soumission;
 - 11.4 Belvédère – Soumission;
12. LOISIRS ET CULTURE :
 - 12.1 Location de toilettes;
 - 12.2 Honoraires professionnels architecte – Projet église;
 - 12.3 Bibliothèque – Réouverture;
 - 12.4 Projet Craie-moé, craie-moé pas;
13. QUESTIONS DIVERSES;
14. PÉRIODE DE QUESTIONS;
15. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

2020-06-118

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 5 MAI 2020

3.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

2019-06-119

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 mai dernier.

3.2 Suites

La directrice générale France Grimard, mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.

4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2020



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

4.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

2020-06-120

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 mai dernier.

4.2 Suites

La directrice générale France Grimard, mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 2 juin 2020 et répond aux questions des membres du conseil.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

- Demande CPTAQ – Erreur ilots déstructurées;
- Règlement – Chiens dangereux;
- Révision PGMR;
- Règlement coupe forestière – Modification.

6.2 Rapport du maire

6.2.1 Dépôt

Considérant que conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe;

Considérant le dépôt du rapport du maire pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019;

2020-06-121

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter le dépôt du rapport du maire pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.

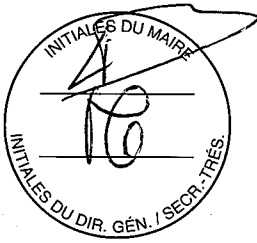
6.2.2 Période de questions

Considérant la situation exceptionnelle créée par la COVID-19, les séances du conseil peuvent se tenir sans la présence des citoyens et il est donc impossible de tenir une période de questions traditionnelle;

Considérant que le MAMH suggère de prévoir, par résolution, une période de 15 jours suivant la publication du rapport du maire sur le site de la municipalité où les citoyens pourront soumettre leurs questions et commentaires par courriel et que les réponses seront données lors de la séance subséquente;

2020-06-122

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

De permettre aux les citoyens de soumettre leurs questions et commentaires par courriel relatifs à la publication du rapport du maire sur le site de la municipalité, pour une période de 15 jours suivant sa publication. Les réponses seront données lors de la séance du 7 juillet prochain.

6.3 Intervention extérieure - Araignées

2020-06-123

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission d'Extermination Ultra, pour l'intervention extérieure contre les araignées pour la saison estivale 2020 telle que déposée en date du 28 mai 2020. Le traitement sera effectué sur tous les immeubles décrits à cette soumission pour un montant total de 1600 \$.

6.4 Contrat – Assurances collectives

Considérant que conformément à la *Loi sur les cités et villes et du Code municipal* de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et en conformité avec la Solution UMQ, ce conseil souhaite autoriser la municipalité à joindre un regroupement d'achats de produits d'assurances collectives de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) aux meilleures conditions possible;

Considérant que suite à un appel d'offres public, Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le contrat pour les services de consultant indépendant par l'UMQ en application de la Solution UMQ;

Considérant que la rémunération prévue au contrat — Solution UMQ — à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1,15 %;

Considérant qu'advenant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent joigne un regroupement de l'UMQ, le consultant s'est engagé et doit respecter les mêmes termes et modalités reliés au mandat qu'il a obtenu de l'UMQ;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements de l'UMQ;

2020-06-124

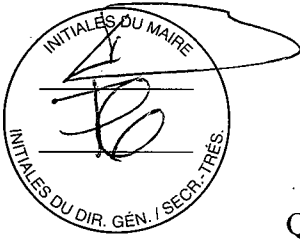
IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le préambule fait partie intégrante des présentes comme si réitéré au long;

Que le contrat antérieurement accordé à ASQ consultants soit résilié à compter du 1^{er} juillet 2020;

Qu'en conséquence de ce qui est mentionné plus haut, ce Conseil autorise l'octroi ou le transfert du mandat de conseiller en assurances collectives à Mallette actuaires inc., dans le cadre et aux conditions de la Solution UMQ, à compter du 1^{er} juillet 2020 jusqu'au 31 mai 2024, applicable au contrat du Regroupement passé auprès de l'assureur La Capitale assurance et services financiers inc.

Que ce conseil confirme aussi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives, à compter du 1^{er} juillet 2020 jusqu'au 31 mai 2024, applicable au contrat du Regroupement Estrie-Montérégie passé auprès de l'assureur La Capitale assurance et services financiers inc., suivant l'appel d'offres public n° UMQ 003-2019-2024;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que l'adhésion au regroupement — Solution UMQ — sera alors d'une durée maximale de cinq (5) ans;

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire afin de la représenter au contrat d'assurances collectives pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage à payer à l'UMQ, le cas échéant, des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent durant le terme de son adhésion au contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires inc.;

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage à respecter les termes et conditions du contrat intervenu avec l'assureur en application des présentes au sein du regroupement auquel la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent se joint.

7. GESTION FINANCIÈRE

7.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2020-06-125

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	12 072,17 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	24 677,89 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	110 060,73 \$

7.2 Vérificateur comptable – Soumission

Considérant l'offre de services reçue de la firme Groupe RDL Thetford / Plessis inc. suite à la demande de soumission pour des services professionnels pour la réalisation des travaux de vérification comptable pour les exercices 2020 et 2021 :

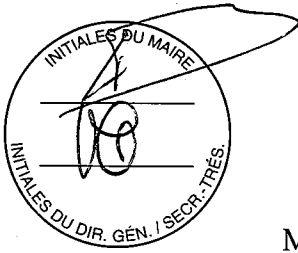
Groupe RDL Thetford / Plessis inc.		
Description	2020	2021
1. Vérification des livres	6 825 \$	6 950 \$
2. Présentation du rapport financier	450 \$	450 \$
3. Reddition de compte – Réseau routier	Inclus dans 1	Inclus dans 1
4. TECQ	Non applicable	Non applicable
5. Reddition de compte Recyc-Québec	635 \$	650 \$
6. Entente – Ass. des eaux	1 225 \$	1 250 \$
7. Préparation des déclarations de revenus	Inclus dans 1	Inclus dans 1

2020-06-126

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accorder le contrat de services professionnels pour les services énumérés ci-dessus à la firme Groupe RDL Thetford / Plessis inc., tel que décrit à leur offre de services du 27 mai 2020, soit 9 135 \$ pour l'année 2020 et 9300 \$ pour l'année 2021, plus les taxes applicables.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

M. le maire nous informe que la semaine dernière, il y a eu une problématique à la plage. Deux rencontres ont eu lieu rassemblant des intervenants de la SQ et des membres du comité de la sécurité public de la MRC.

Des mesures ont été mises en place pour faire respecter la circulation, les stationnements et la distanciation sociale.

9. TRANSPORT

9.1 Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration

2020-06-127

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De déposer une demande d'aide financière auprès de monsieur Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale de la MTQ. Le projet est la réfection de la route Saint-Onge pour une dépense totalisant 148 070 \$.

9.2 Route Saint-Onge – Contrôle qualitatif des sols et matériaux

Considérant la demande de soumission de gré à gré relative au contrôle qualitatif des sols et matériaux pour le projet « réfection de la route Saint-Onge »:

Considérant les quatre soumissions reçues :

- Englobe corp.	4 503,62 \$
- FNX-Innov inc.	4 957,60 \$
- Laboratoire d'Expertises du Québec ltée	3 990,00 \$
- Solmatech inc.	3 765,00 \$
Plus les taxes applicables	

2020-06-128

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'octroyer le mandat à la firme Solmatech inc. plus bas soumissionnaire conforme au montant de 3 765,00 \$ plus les taxes applicables, pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux relatif au projet « réfection de la route Saint-Onge ».

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de mai 2020 est de 437 m³ (96 076 gallons impériaux).

10.2 Offre de services – Accompagnement vidange des boues des étangs

Considérant que la municipalité doit procéder à la vidange des boues de l'usine d'assainissement des eaux usées;

Considérant l'offre de services de la firme Tetra Tech QI inc. pour l'accompagnement de la vidange des boues;

2020-06-129

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'octroyer le mandat à la firme Tetra Tech QI inc. pour l'accompagnement de la vidange des boues à l'usine d'assainissement des eaux usées au montant de 10 550 \$ plus les taxes applicables.

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport des permis émis en mai 2020

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois de mai 2020 indique que 10 permis ont été délivrés pour un montant total de 97 500 \$.

11.2 Reprises des inspections des propriétés – Fermeture des permis

Considérant la COVID-19, les estimateurs de la firme Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. avaient cessé leur visite des propriétés;

Considérant une correspondance de leur part, afin de mentionner que ceux-ci reprennent le service de traitement des permis émis au cours des dernières semaines dès le 1^{er} juin 2020;

2020-06-130

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les estimateurs de la firme Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. soient autorisés à reprendre les visites des propriétés sur notre territoire pour le traitement des permis émis au cours des dernières semaines.

11.3 Enseignes de rues – Soumission

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent veut se doter de nouvelles enseignes de rues;

Considérant la soumission reçue de la firme « Enseignes aux Quatre Vents 2019 » au montant de 10 499,16 \$ plus les taxes applicables pour l'achat des enseignes de rues et des panneaux directionnels;

Considérant la soumission reçue par la firme « Enseignes aux Quatre Vents 2019 » au montant de 4 636,50 \$ plus les taxes applicables pour l'installation des enseignes;

2020-06-131

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission reçue par la firme « Enseignes aux Quatre Vents 2019 » au montant de 10 499,16 \$ plus les taxes applicables pour l'achat de enseignes de rues et panneaux directionnels;

Les employés municipaux feront l'installation des enseignes et des panneaux directionnels.

11.4 Belvédère – Soumission

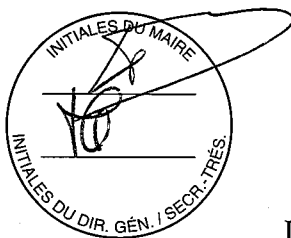
Point reporté à une séance ultérieure;

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Location de toilettes

2020-06-132

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

De louer 2 toilettes incluant le gel antiseptique auprès du fournisseur Groupe Solutech, au coût de 150 \$ / mois par toilette plus les taxes applicables, plus un frais de transport à l'arrivée de 75 \$ plus les taxes applicables.

De poser des affiches indiquant que les toilettes sont vidangées et nettoyées une fois par semaine, en indiquant la journée.

Une toilette sera située à la halte routière et l'autre au terrain de soccer.

12.2 Honoraires professionnels architecte – Projet église

Point reporté à une séance ultérieure

12.3 Bibliothèque – Réouverture

Considérant que la Bibliothèque est fermée depuis le 13 mars en raison de la COVID-19;

Considérant que le Ministère de la Santé publique permet la réouverture des bibliothèques progressivement à partir du 29 mai;

Considérant le protocole de réouverture de la Bibliothèque de Deschaillons-sur-Saint-Laurent déposé par les personnes responsables de la bibliothèque;

Considérant qu'il y a présence de bénévoles âgées de plus de soixante-dix (70) ans;

Considérant qu'il y a des frais de pénalité lors de retour des livres en retard;

2020-06-133

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter le protocole de réouverture de la bibliothèque tel que rédigé;

De permettre aux bénévoles de plus 70 ans et plus de maintenir leur bénévolat à la bibliothèque tout en respectant les règles édictées par la santé publique.

De lever les frais de pénalités lors de retour des livres en retard;

De mentionner que la directrice générale soit autorisée à accepter des modifications s'il y a lieu.

12.4 Projet Craie-moé, craie-moé pas

La directrice générale dépose la réponse de l'entreprise « Craie-moé, craie-moé pas » relative au projet de revitalisation du phare et de location du bâtiment de la halte routière.

« Suite à votre décision concernant le volet financier, nous avons fait le choix difficile de retirer notre demande de location. »

Remerciements aux membres du conseil ainsi et qu'à la direction générale de la municipalité pour avoir pris le temps d'analyser le dossier.»

13. QUESTIONS DIVERSES

- Piste cyclable – ponceau;
- Stationnement de l'église – Asphalte;
- Redressement des enseignes de rue;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Maisons vétustes;
- Rencontre pour aqueduc avec Parisville;

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions qui ont été transmises par courriel étant donné la situation actuelle et la séance du conseil tenue à huis clos :

Aucune question n'a été transmise par les contribuables

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2020-06-134

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 21 h 15.

France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière

Christian Baril
maire